Envoyé en préfecture le 31/05/2022 Reçu en préfecture le 31/05/2022

offiché le

ID: 059-215900176-20220519-DE22090-DE



EXTRAIT DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19 mai 2022 Convocation du : 13 mai 2022 Conseillers en exercice : 35 Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESEBROECK, Maire.

PRESENTS: Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR: Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE: Thomas BLACTOT

Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le

ID: 059-215900176-20220519-DE22090-DE

DE22.090

PROMOTION SANTE HANDICAP PROJET LIBEL'UP CONVENTION

Autorisation - Approbation

(380)

Dans le cadre de sa politique volontariste en matière de santé et de handicap, la ville répond à l'appel d'un partenariat avec Eurasanté pour le projet « Libel'up ».

La ville d'Armentières souhaite contribuer au développement et à l'expérimentation d'un modèle d'économie circulaire pérenne, pertinent et efficace de collecte et de redistribution d'aides techniques usagées. Elle a pour souhait d'organiser des collectes, notamment en lien avec son actualité développement durable ainsi que des permanences régulières pour l'apport volontaire d'objets par les particuliers.

Depuis 1994, Eurasanté, l'agence de développement économique de la Région Nord-Pas-de-Calais dans les domaines des sciences de la vie et de la biologie, accompagne les chercheurs, porteurs de projets et entreprises de la filière Biologie Santé Nutrition dans leurs projets de recherche, de création et de développement d'activité. C'est dans ce contexte qu'Eurasanté porte ce projet axé sur la collecte et la redistribution d'aides techniques reconditionnées, c'est-à-dire tout le matériel médical usagé, en panne ou laissé à l'état de déchet chez les particuliers.

L'objectif attendu est de collecter le matériel médical quotidien utilisé par les personnes porteuses de handicap ou en perte d'autonomie (béquilles, fauteuils roulants, aides auditives, ...) afin de les reconditionner puis les restituer aux habitants soit par le biais d'associations soit à des particuliers et des établissement médicosociaux.

La collectivité va s'associer et soutenir Eurasanté en communiquant et collectant le matériel médical.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et l'ensemble des documents liés au projet Libel'Up.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré comme ci-dessus,

Pour expédition conforme Le Maire,

Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille